



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Budget: la stimulation de l'économie passe par l'investissement dans l'art et la culture

Montréal, le 27 janvier 2009 – L'Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI) salue l'injection de fonds dans le secteur des arts et de la culture annoncée dans le Budget fédéral 2009. De ces sommes, 100 millions de dollars iront aux programmes *Présentation des arts Canada* et *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine*, qui supportent des festivals artistiques. Un autre 60 millions de dollars sera alloué au programme *Espaces culturels Canada*, qui supporte des projets de construction et de rénovation d'installations vouées aux arts et au patrimoine. Au cours des deux prochaines années, le *Fonds canadien de télévision* recevra 200 millions de dollars et le *Fonds des nouveaux médias du Canada* se verra attribuer 28.6 millions de dollars.

Le secteur des arts médiatiques indépendants inclut le cinéma, la vidéo, l'art audio et les nouveaux médias. Bien qu'il soit l'un des segments de l'industrie culturelle avec la plus forte croissance, historiquement, ce secteur n'a pas été reconnu à sa juste valeur par les programmes du ministère du Patrimoine canadien mentionnés ci-haut, et ce, même si les arts médiatiques indépendants s'inscrivent directement dans le mandat de Patrimoine canadien. L'occasion est belle pour Patrimoine canadien de se mettre au diapason de la réalité des pratiques artistiques contemporaines.

L'AAMI recommande à Patrimoine canadien de réserver une part substantielle des 100 millions de dollars alloués aux programmes de soutien aux festivals artistiques pour des festivals d'art médiatique indépendant. Ceux-ci opèrent dans toutes les régions du pays, stimulent positivement le marché de l'emploi et offrent une contribution inestimable à l'économie culturelle canadienne.

L'AAMI espère aussi que le programme *Espaces culturels Canada* bonifiera les sommes octroyés aux projets initiés par de petits organismes à but non lucratif. Les besoins en infrastructures sont criants pour ces organisations qui sont fortement ancrées dans leurs communautés respectives et qui sont des joueurs-clés dans les plans de revitalisation urbaine.

Dans le cadre de la consultation prébudgétaire du ministre Flaherty, l'AAMI recommandait que l'achat d'équipements spécialisés soit inclus dans les dépenses d'infrastructures admissibles. Les centres de productions en arts médiatiques indépendants manquent de ressources afin de maintenir à jour des parcs d'équipements qui permettent de remplir adéquatement les besoins de base des communautés artistiques qu'ils desservent, tout en offrant la possibilité de former des jeunes selon les standards professionnels. Étant donné l'importance des sommes investies dans le *Fonds canadien de télévision*, le gouvernement doit aussi fournir aux centres de production en arts médiatiques les moyens de produire des oeuvres de niveau professionnel.

- 30 -

Contact: Jennifer Dorner, Directrice nationale, (514) 522-8240, dir@imaa.ca

imaa-aami

3995 Berri Montréal, QC H2L 4L2
(514) 522 8240 | info@imaa.ca | www.imaa.ca